

INTERVIEW // GÉRALD DARMANIN Ministre de l'Action et des Comptes publics

« Nous redonnons du pouvoir d'achat sans céder au “demain, on rase gratis” »

- Le ministre des Comptes publics exclut dans l'immédiat tout geste supplémentaire en faveur du pouvoir d'achat.
- Le locataire de Bercy détaille la philosophie de son plan de départs volontaires pour la fonction publique.

Propos recueillis par
Renaud Honoré,
Isabelle Fické
et **Ingrid Feuerstein**

Pour la Cour des comptes, le retour sous les 3 % vient avant tout du retour de la croissance. Faites-vous le même constat ? Je respecte la Cour des comptes, qui est pleinement dans son rôle. Mon analyse est que ce surcroît de recettes fiscales vient du dynamisme impulsé par le président de la République et d'un retour de la confiance qui résulte de notre politique économique. En outre, les efforts que nous avons faits pour réaliser des économies ne doivent pas être minimisés. C'est grâce à eux que nous avons pu tenir les engagements de nos prédécesseurs sur des dépenses de guichet ou des dépenses militaires, sans recourir à des augmentations d'impôts. C'est un défi que nous avons réussi.

La Cour des comptes met en doute l'effort structurel... La Cour a effectivement des interrogations sur le mécanisme de contractualisation avec les grandes collectivités. Cela provient sans doute de la dimension novatrice de notre approche : pour la première fois, nous mettons en œuvre une solution qui ne repose pas sur la contrainte, mais sur la confiance, en les incitant à maîtriser leurs dépenses. La Cour avait pourtant été très critique sur la baisse de dotations tous azimuts. Elle avait recommandé de trouver un système nouveau qui ne découragerait pas l'initiative locale et l'investissement public. C'est ce que nous avons fait, et je suis convaincu que ce mécanisme apportera bien 2,5 milliards d'économies chaque année. Une quarantaine de collectivités sont déjà dans une phase de test. Encore cette semaine, Christian Estrosi m'a appelé pour que Nice fasse partie de la phase test, ce qui n'était pas prévu initialement. Les premiers contrats seront bien passés en avril. La quasi-intégralité devrait être signée en juin.

La remontée des taux d'intérêt n'appelle-t-elle pas à un effort structurel plus fort ? La stratégie du gouvernement consiste à d'abord baisser la fiscalité pour faire revenir la confiance. La hausse de recettes fiscales doit nous aider à réduire notre déficit. Nous surveillons les taux d'intérêt avec attention. Je dis souvent que 1 point d'intérêt supplémentaire peut faire partir en fumée un montant équivalent au budget de la Justice... Certes, les taux augmentent légèrement, mais nous l'avions prévu dans le budget 2018. Leur niveau actuel est encore bien infé-

rieur à la prévision de la loi de finances. Nous sommes donc dans les clous de ce qui était prévu.

Avez-vous bon espoir de voir le déficit 2017 atterrir en dessous de la prévision de 2,9 % ? Nous avons eu de bonnes surprises quant aux recettes fiscales et nous avons piloté finement les dépenses. En revanche, les dépenses des collectivités locales sont assez dynamiques du fait de la fin du cycle d'investissement à deux ans des échéances électorales. Même s'il y a toujours des incertitudes, la France devrait pouvoir, selon toute vraisemblance, sortir de la procédure de déficit excessif au printemps prochain. Ce qui serait une grande victoire.

Avec le retour de la croissance, la Cour des comptes voit 8 milliards d'euros supplémentaires de rentrées fiscales. Faut-il redistribuer cette cagnotte ? Il n'y a pas de cagnotte dans un pays qui perd 2,15 euros par seconde ! Le gouvernement améliore le pouvoir d'achat. Avec la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des

« Les efforts que nous avons faits pour réaliser des économies en 2017 ne doivent pas être minimisés. »

Français, ce sont 10 milliards d'euros d'impôts qui seront rendus aux Français d'ici à 2020. Dès 2018, ce sont en moyenne 170 euros rendus à plus de 17 millions de foyers. La feuille de paie de janvier a augmenté pour 21 millions de salariés, certes parfois d'une dizaine d'euros. On peut vouloir plus, d'ailleurs une nouvelle hausse des salaires nets aura lieu en octobre, mais quand nous avons baissé de 5 euros les APL, tout le monde avait bien en tête que chaque euro comptait. Les Français, qui ne croient que ce qu'ils voient, constatent pour la très grande majorité d'entre eux que leur pouvoir d'achat s'accroît. Les salariés ne s'en plaignent pas !

Avec la baisse de l'exécutif dans les sondages, ils semblent plutôt exprimer leur déception sur le pouvoir d'achat... La hausse du pouvoir d'achat est réelle, notamment pour les salariés. Nous assumons que ce n'est pas le cas pour une partie des retraités. Ceux qui perçoivent des petits revenus ne sont pas concernés par la hausse de la CSG et verront leur pouvoir d'achat croître, grâce à une

revalorisation forte du minimum vieillesse. Quant aux retraités qui touchent un revenu mensuel allant de 1.200 à 2.500 euros, ils connaissent certes une hausse de CSG, mais ils vont constater le rattrapage en octobre lorsque leur taxe d'habitation baissera de 30 %.

Le décalage entre votre discours et la perception des Français n'est-il pas aggravé par le fait qu'ils entendent que la croissance revient mais ne le sentent pas ? Certes, le pays renoue avec la croissance, mais elle reste inférieure à celle de ses voisins européens. Ce qui est important, c'est le redressement du pays et il ne passe pas par le relâchement de nos efforts à la moindre embellie. Oui, la reprise est là, mais il va falloir plusieurs mois pour démontrer qu'effectivement, la France est économiquement de retour.

N'était-ce pas une erreur de baisser en deux temps les cotisations sociales ? Non, car cela nous aurait obligés à augmenter le déficit ou bien à augmenter les impôts, et c'était hors de question. Nous redonnons du pouvoir d'achat sans pour autant faire la politique du « demain, on rase gratis », qui se termine toujours par des hausses d'impôts.

N'est-il pas possible d'accélérer le calendrier de la baisse des cotisations ? Nous venons de voter un budget. Je comprends les impatiences, mais il faut raison garder. Nous n'allons pas faire un budget rectificatif à chaque question journalistique.

Des voix s'élèvent dans la majorité pour faire davantage et augmenter en une seule fois la prime d'activité... Êtes-vous prêt à le faire ? Je suis sensible à ces arguments, d'autant que je fais partie de ceux qui plaident pour une conscience sociale plus affirmée en politique. Mais la prime d'activité, c'est de l'argent public que l'on donne à des salariés afin que leurs revenus d'activité soient supérieurs à ceux de l'assistance. Il faut le faire, mais ce n'est pas la panacée. Si la reprise de la croissance se traduit par davantage d'argent public dépensé, on ne va pas réduire notre déficit ! La hausse de la prime d'activité est programmée, mais son accélération n'est pas à l'ordre du jour.

Pouvez-vous réaliser la désocialisation des heures supplémentaires dès 2019 ? Il s'agit d'un bel engagement du président de la République dont j'ai soutenu, dès le début du mandat, l'intégration dans la trajectoire



Gérald Darmanin. Photo Sipa

budgétaire du quinquennat. Nous le ferons d'ici à fin 2020, comme l'a dit le Premier ministre.

Est-ce tenable de supprimer la taxe d'habitation pour les 20 % des ménages les plus aisés, vu les critiques à l'automne sur le « budget des riches » ? Si l'impôt est idiot, il n'y a aucune raison de le maintenir. Mais je répète qu'il n'y aura pas d'impôt supplémentaire. Nous devons engager une refonte globale de la fiscalité locale. On ne doit pas s'interdire non plus de réfléchir à la répartition locale d'un impôt national comme nous l'avons fait avec les régions en leur affectant un point de

« La hausse du pouvoir d'achat est réelle, notamment pour les salariés. Nous assumons que ce n'est pas le cas pour une partie des retraités. »

TVA. De nombreuses hypothèses sont sur la table : les compétences des collectivités resteront-elles les mêmes ? Est-ce aux élus locaux de fixer le taux ? Nous y travaillons avec les collectivités locales dans le cadre de la Conférence nationale des territoires.

Sur la réforme de la fonction publique, l'expression de « plan de départs volontaires » que vous avez employée

a surpris. Était-ce avisé de débiter les négociations de la sorte ? Notre volonté est de transformer en profondeur l'action publique, avec à la clef des missions qui évolueront : certaines seront maintenues, certaines fusionneront ou seront déléguées à des collectivités locales ou des entreprises, d'autres seront renforcées. Certaines tâches vont également disparaître avec la numérisation. A Bercy par exemple, beaucoup de choses peuvent changer. Pour certaines taxes, ne serait-il pas possible de faire un partenariat avec La Poste pour le traitement de tous les paiements en argent liquide, afin que l'administration fiscale soit déchargée de ce genre de charges ? Cela permettrait d'utiliser à plein le réseau de cette belle entreprise publique. Mais, dès lors, il faut envisager des solutions pour les agents dont les emplois sont concernés. Soit on les forme à un autre métier, soit on leur propose un plan de départs volontaires, avec un accompagnement très fort.

Quel accompagnement ? Il y aura un accompagnement, notamment financier, bien évidemment. Est-ce que cela doit passer par l'assurance-chômage ? Pourquoi pas, cela fera partie des discussions avec les syndicats. Nous avons un an de concertation devant nous avec Olivier Dussopt, avant un projet de loi au printemps 2019. Je constate que les organisations syndicales que j'ai rencontrées ces derniers jours sont dans une volonté de dialogue. Il faut sortir des fantasmes. Nous ne proposons pas un

plan de départs massif. Par exemple, il n'y aura pas de plan de départs pour les professeurs ou les personnels hospitaliers, que nous avons parfois même du mal à recruter.

« Je suis totalement à la tâche, au service de mon pays et des Français. Rien ne me fait dévier de cet engagement. »

Comment mener ces réformes d'ampleur, alors que vous êtes attaqué par une partie de l'opposition qui réclame votre démission après l'ouverture d'une enquête préliminaire pour des accusations de viol ? Que l'opposition m'attaque, cela ne me paraît pas antidémocratique. Cela ne m'empêche pas de travailler avec elle, notamment avec Eric Woerth, le président de la Commission des finances à l'Assemblée nationale pour qui j'ai un grand respect, et Albinet de Montgolfier, le rapporteur général au Sénat. Pour le reste, je suis totalement à la tâche, au service de mon pays et des Français. Rien ne me fait dévier de cet engagement.

N'êtes-vous pas fragilisé par l'affaire judiciaire dont elle s'est emparée ? L'opposition est dans son rôle de s'opposer. Quant à moi, je reste déterminé à mettre en œuvre les engagements pris par le président de la République. ■

Drôme Digital Days

20, 21, 22 MARS 2018

Parc Expositions
Valence (Drôme)

2 événements en 1

Une alliance pour une synergie gagnante

Activons nos réseaux
Rejoignez-nous !

Etoffe votre réseau d'affaires auprès de

- 340 sous-traitants
- 40 entreprises de solutions numériques

Demandez votre badge

www.rist.org